



Conakry, le 03/10/2023

DIVISION PASSATION DES MARCHES PUBLICS

N°: 213/MEPU-A/PRMP/23

LE CHEF DE DIVISION

Objet : Information de la déclaration sans suite pour cause d'infructuosité

Réf. : Marchés N° 05 relatifs à la fourniture d'équipements pour les 2 écoles Sourds Muets et Malvoyants, 2^{ème} Lot

AVIS D'INFRUCTUOSITE

Conformément à l'article 74 du Code des marchés Publics, la Personne Responsable de la Passation des Marchés du Ministère de l'Enseignement Pré-Universitaire et de l'Alphabétisation (MEPUA), déclare sans suite pour cause d'infructuosité relative au dépassement des crédits budgétaires alloués pour le lot2 en faveur des sourds Muets.

En conséquence, la Personne Responsable de la Passation des Marchés du MEPUA, invite tous les soumissionnaires à se rapprocher à l'adresse mentionnée ci-après **Immeuble MEPU-A, sis dans la Commune de Kaloum, Conakry, 3^{ème} étage** pour retirer leurs cautions bancaires.

La Personne Responsable de la Passation des Marchés du MEPUA, rappelle à tous les soumissionnaires et autres candidats éventuels, qu'ils seront informés de la reprise de la procédure suivant les supports habituels de communication.

Reçu le 12/10/2023



Oussanine Woula de BARRY
Tel: 628